

Rennes, le 27 janvier 2020

**Le proviseur**

**objet : Candidature en section ESABac**

Madame, Monsieur,

Votre enfant a choisi au collège la langue vivante B italien et après avoir pris connaissance du projet de notre section ESABac (voir ci-dessous), vous envisagez d'y demander une inscription pour votre enfant en seconde, en septembre 2020.

Pour nous permettre d'apprécier le nombre et la qualité des futur(e)s lycéen(ne)s de seconde intéressé(e)s par ce cursus, je vous remercie :

- de remplir cette feuille avec soin, y compris au verso
- de nous faire parvenir ce **dossier complet avant le 13 mars 2020 dernier délai.**

Ce projet de candidature pourra se concrétiser à l'issue de la classe de 3<sup>e</sup> en fonction des résultats de l'année 2019-2020, des tests d'accès à la section dont vous trouverez référence dans le dossier ci-joint et de la décision d'affectation de M. le Directeur Académique en juin 2020. Adressez-vous à la direction de votre collège pour connaître la procédure spécifique à suivre dans AFFELNET.

L'établissement disposant d'un internat, les candidatures sont élargies à l'ensemble des départements des Côtes d'Armor, d'Ille et Vilaine et du Morbihan.

Projet d'inscription dans la section ESABac :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ département ou Pays : \_\_\_\_\_

Langue vivante A : \_\_\_\_\_ Langue vivante B : \_\_\_\_\_

Langue vivante C facultative : \_\_\_\_\_

**(joindre obligatoirement bulletins de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>)**

Adresse courriel : .....

Scolarité antérieure		
année	Classe suivie	Établissement et adresse
2019-20	.....	.....
2018-19	.....	.....
2017-18	.....	.....

**Avis du professeur d'italien 2 :**

**Avis du principal du collège :**

Date : \_\_\_\_\_ signature

Vous voudrez bien compléter cette feuille dossier par une lettre personnelle et manuscrite de motivation quant à la participation à cette section ESABac et nous la renvoyer au secrétariat du Lycée Jean Macé, RENNES

Demande faite à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2020 Signature

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs  
Dominique BEDEL



# Document de présentation de la filière ESABac

## Le Diplôme

La section ESABac prépare les élèves à un BAC binational franco-italien Bac et Esame di Stato, à l'image des sections ABIBAC franco-allemand du lycée Chateaubriand ou BACHIBAC franco-espagnol du lycée Descartes à RENNES.

Ce double diplôme existe depuis 2011 et donne la possibilité de continuer des études en CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles) littéraires, économiques et commerciales ou scientifiques, dans des écoles de commerce ou de nombreuses filières universitaires sélectives comme les IEP (Institut d'Etudes Politiques). Le fait de posséder ce double bac permet également de continuer des études dans une université française ou italienne, qui propose des cursus de double licence (par exemple en droit ou sciences économiques). Il confère selon les spécialités choisies en 1<sup>ère</sup> et terminales, la Lode soit du Liceo scienze umane – opzione economico sociale, soit du Liceo linguistico, soit du liceo scientifico.

L'ESABac permet donc de se constituer un solide dossier post-baccalauréat et constitue un véritable atout pour le parcours en enseignement supérieur et dans la vie professionnelle, au regard de l'importance des échanges économiques, politiques et culturels que nos deux pays développent. Cette section offre donc des perspectives particulièrement intéressantes pour la poursuite d'études dans l'un ou l'autre pays.

## Le recrutement et les enseignements du cursus ESABac

La seconde ESABac est ouverte à des élèves issus de troisième, ayant acquis une bonne connaissance de l'italien (niveau requis minimum A2, B1 de préférence, du CECRL, cadre européen commun de références des langues), que ce soit en LVA ou en LVB, possédant un bon niveau général et une forte motivation pour la langue et la culture italiennes. Les élèves italophones sont très minoritaires en section ESABac. La capacité d'accueil en seconde est de 35 élèves.

Dès la classe de seconde, deux enseignements spécifiques se font en langue italienne : 4H de langue et littérature italiennes (4H en première et terminale), 3H d'histoire, géographie (4H en première et terminale).

Ces cours sont assurés par trois professeurs, deux professeurs d'italien et un professeur d'histoire-géographie, parlant italien.

En seconde, les élèves de la section ESABac sont en règle générale appartiennent à la même classe.

En première et terminale générale ou STMG, ils suivent les enseignements de spécialité de leur choix en série générale le lycée offre 12 enseignements de spécialités ( voir notre site ou se renseigner auprès du secrétariat du proviseur ou venir à nos **Portes Ouvertes qui se tiendront le samedi 8 février 2020 de 9h à 12h**)

En seconde, première et terminale, les élèves ESABac sont regroupés pour les cours dispensés en langue italienne (langue, littérature et histoire).

**En fin de seconde, les élèves effectuent un séjour en Italie sur la base de l'appariement de la section avec deux lycées italiens qui prépare l'ESABac, en l'occurrence en 2<sup>de</sup> le Liceo Galileo de Civitavecchia ( Lazio) et en 1<sup>ère</sup> le Convitto Vittorio Emanuel de Cagliari ( Sardaigne)**

Enseignements et horaires hebdomadaires en ESABac	Seconde	Première	Terminale
Langue et littérature italiennes	4h	4h	4h
Histoire-géographie en langue italienne	3h	4h	4h
Enseignements obligatoires communs et d'exploration*	23.5h	24.5h	24h
TOTAL horaires*	<b>30h30</b>	<b>32.5 h</b>	<b>32h</b>

\*Détail sur le site du lycée : <http://www.lycee-jeanmace-rennes.ac-rennes.fr/>

## L'examen

Les candidats à l'ESABac subissent les épreuves de la série du baccalauréat concernée, telles qu'elles sont prévues par l'arrêté relatif aux épreuves du baccalauréat prévue par l'arrêté du 16 juillet 2018 <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037202882&categorieLien=cid>, à l'exception de l'épreuve de LVA

En outre, l'arrêté du 5 juin 2019 <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000038680863&dateTexte=20190715>

précise qu'il passe un examen spécifique constitué.

La moyenne du candidat est établie selon la réglementation en vigueur. Aux notes de langue vivante A et d'histoire-géographie, se substituent les notes obtenues aux épreuves spécifiques, de la manière suivante :

- la note obtenue à l'épreuve spécifique écrite de langue et littérature italiennes en vue de l'obtention du baccalauréat est prise en compte au titre de la note d'écrit de langue vivante A (coef. 15)
- la note attribuée à l'épreuve spécifique d'histoire-géographie en vue de l'obtention du baccalauréat est prise en

## Les Epreuves spécifiques de l'ESABac

L'évaluation spécifique d'histoire-géographie fait l'objet d'une épreuve écrite en langue italienne d'une durée de cinq heures. La partie « histoire » et la partie « géographie » donnent lieu à l'attribution de deux notes distinctes. En vue de l'obtention du baccalauréat, le total de ces deux notes, affecté du coefficient de l'épreuve d'histoire-géographie de la série du candidat, est pris en compte au titre de l'épreuve d'histoire-géographie. En vue de l'obtention de l'*Esame di Stato*, seule la note de la partie histoire est prise en compte.

L'évaluation spécifique de langue et littérature italiennes fait l'objet d'une épreuve en langue italienne qui a lieu en deux parties, l'une, écrite, d'une durée de quatre heures, et l'autre, orale, d'une durée de 20 minutes et précédée d'un temps de préparation de 20 minutes. En vue de l'obtention du baccalauréat, cette épreuve donne lieu à l'attribution d'une note globale, affectée du coefficient de l'épreuve de langue vivante 1 de la série du candidat.

La **délivrance de l'*Esame di Stato*** est subordonnée à :

- la réussite à l'examen du baccalauréat ;
- l'obtention d'une note moyenne aux épreuves spécifiques au moins égale à 10/20 à l'issue du premier groupe d'épreuves, sans obligation d'obtenir séparément la moyenne à chacune des deux épreuves de la partie spécifique de l'examen.

Les candidats peuvent prétendre à l'attribution de la *Lode* lors de la délivrance de l' *Esame di Stato*. Les modalités d'attribution de la *Lode*, qui prennent appui sur une table de correspondance arrêtée par la France et l'Italie, font l'objet de dispositions définies conjointement. Ces dispositions sont publiées par arrêté du ministre chargé de l'Éducation (cf. plus haut).

## La seconde générale ESABac

L'entrée en seconde est toujours un passage, qui peut être vécu comme une rupture importante dans les attentes et exigences du Lycée par rapport au collège. Le baccalauréat ne sanctionne pas la fin d'un cursus au lycée, mais l'entrée dans le cycle des études supérieures. C'est le premier diplôme universitaire.

Si nos élèves font l'objet d'un suivi attentif de la part de toute la communauté éducative, Ils se doivent dans cette perspective d'être sinon de devenir rapidement plus autonomes que ce soit par rapport au service vie scolaire ou par rapport aux enseignants qui attendent cela d'eux.

Afin que cette adaptation se passe dans les meilleures conditions, voici quelques conseils :

- Il est important de prendre d'emblée le rythme d'un travail régulier. Et pour y aider, il est vivement conseillé de revoir par exemple chaque soir, même brièvement, les cours de la journée,
- De veiller à apporter un soin particulier à la prise de notes, la propreté des classeurs et cahiers,
- De compter sur la vigilance des parents bien entendu mais sans se reposer sur celle-ci,
- En cas de difficulté(s), il est essentiel d'en faire part sans attendre au professeur concerné et au professeur principal, mais aussi éventuellement au service vie scolaire ou à la direction du lycée.

## Structure

Le lycée Jean Macé dispose de 9 classes de seconde. Il est fortement tourné vers l'enseignement des langues, et notamment celles de « moindre diffusion » comme l'italien, l'allemand, le russe, le breton. Il dispose pour ce faire, outre la section ESABac, d'une section européenne anglais et d'une section européenne Allemand. De nombreux échanges se font, pour certains depuis plus de 20 ans, avec l'Allemagne, l'Ecosse, l'Espagne, le Pays de Galles, les USA, sans parler des programmes Erasmus+, l'établissement étant labellisé.

## Horaires des enseignements obligatoires et optionnels en seconde

Pour tout renseignement, [consultez le site du Lycée Jean Macé, RENNES](#)

## Inscription en seconde ESABac

La saisie des vœux se fait par le chef d'établissement d'origine sur l'application AFFELNET LYCEE.

La demande d'admission en seconde ESABac se fait au moyen d'un dossier proposé en téléchargement. L'internat est prioritaire pour les élèves sportifs de haut niveau et ceux de la section ESABac, éloignés de Rennes Métropole. Nous disposons de 24 places pour les garçons et 48 places pour les filles.

La sélection des candidats, qui a lieu le mercredi 29 avril de 9h à 12h selon le nombre de candidats se déroule en deux temps :

- Examen du dossier de candidature par une commission composée des professeurs du lycée.
- Entretien de 10 minutes conduit par deux professeurs. Cet entretien, qui se déroule en partie en italien est destiné à mieux cerner les aptitudes par deux séquences, l'une en interactivité avec un binôme, l'autre seul pour expliciter les motivations de chaque candidat.